

Agenda 21 de la Ville de Chaumont

Compte rendu de l'Atelier 21 de diagnostic n°9 : « La parole aux Brottais »

24 octobre 2010

Mairie – 18 H 30

Liste des présents : 14 participants

■ Participants :

- ✓ M. Michel BAVOILLOT - habitant
- ✓ Mme BAVOILLOIT - habitante
- ✓ Mme Claudine BENOIT - habitante
- ✓ M. Bernard BENOIT - habitant
- ✓ Mme Sylvie CORBIN – habitante
- ✓ M. Roland BOUCHER - habitant
- ✓ Mme Brigitte FEVRIER - habitante
- ✓ M. Michel JEANNY - habitant
- ✓ M. Philippe JOFFROY - habitant
- ✓ Mme Edith MEYER - habitante
- ✓ Mme Nadine MOREALE - habitante
- ✓ Mme Noëlle MOYSE - habitante
- ✓ M. Gilles TRACOL - habitant
- ✓ M. Philippe VIEL - habitant

■ Ville de Chaumont :

- ✓ Mme Christine GUILLEMY – Adjointe chargée de l'environnement, de la qualité de vie et du développement durable
- ✓ M. Patrick VIARD – Maire-délégué de la commune de Brottes
- ✓ Melle Estelle MARIA – Chef de projet Agenda 21 Développement durable
- ✓ Mme Patricia FAUCHERE – Service Développement Durable

■ Cabinet d'étude :

- ✓ Raphaël GAUTHIER – Consultant- ARGOS

M. Patrick VIARD, Maire-délégué de la commune de Brottes

Monsieur VIARD résume le contexte global dans lequel s'inscrit cette réunion. Il remercie Christine GUILLEMY d'avoir pris l'initiative d'organiser cette réunion sur la commune de Brottes.

Il rappelle que l'action engagée à travers cet Agenda 21 trouve notamment son écho dans le Grenelle de l'Environnement.

Mme Christine GUILLEMY, Adjointe chargée de l'environnement, de la qualité de vie et du Développement durable expose l'ordre du jour :

Il s'agit, par cet Atelier 21, de contribuer, avec l'ensemble des personnes présentes, à la réalisation du diagnostic territorial

Elle rappelle par ailleurs qu'une démarche interne à la Ville associant les élus et les agents est en cours. Des groupes de travail vont prochainement être organisés afin de conduire une réflexion sur la prise en compte du développement durable dans les politiques, projets et pratiques de la collectivité.

L'idée étant que chacun puisse contribuer à la réflexion et à la co-construction de la démarche de l'Agenda 21, s'impliquer dans le devenir du territoire en partageant ses idées et faire évoluer ses propres pratiques. Ce sont les habitants qui vont faire part de leurs idées. Il a été fait le choix par la Municipalité que l'Elue référent de l'Agenda 21 soit dans une position d'observateur des débats, et non de participant, afin que la parole des habitants soit libre.

2

Le déroulement de l'Atelier 21 :

- Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 de Chaumont (cf. diaporama).
- Temps de travail des participants, par groupe, où ils recherchent, selon leur vécu et leur connaissance du territoire, des forces et des faiblesses sur l'ensemble des thématiques proposées.
- Présentation des forces et faiblesses par un représentant de chaque groupe.
- Discussions/débats autour des forces et faiblesses établies par chaque groupe de travail.
- Détermination des forces et faiblesses prioritaires par chaque participant avec 10 gommettes à positionner. (A noter que le nombre total de gommettes est inscrit après chaque force ou faiblesse).
- Synthèse du Cabinet ARGOS sur les enjeux qui s'en dégagent.

L'atelier 21 en quelques photos



PATRIMOINE – RESSOURCES NATURELLES

Diagnostic partagé des groupes de travail

Forces

- Un village fleuri (5)
- La zone protégée (znieff – natura 2000) : promenade, proximité avec la nature (4)
- Brottes le haut : des habitations calmes (2)
- La forêt du Corgebin (2)
- Un village avec une histoire

Faiblesses

- La protection et la mise en valeur des zones naturelles (znieff) (4)
- L'état des chemins ruraux : tourisme pédestre et cyclotourisme (3)
- Les aménagements de la Suize : absence d'un circuit de randonnée, des abords pas toujours bien entretenus (3)
- La rénovation du chemin de Suize à Neuilly (fin de rue Moulin, nids à poule) (2)
- Le manque de valorisation du patrimoine
- Le mauvais entretien de la forêt Corgebin
- Le désengagement de l'ONF

Enjeux prioritaires

- Protéger, entretenir et valoriser à des fins de loisirs les espaces naturels et différents sentiers et autres cheminements de la commune

4

HABITAT - LOGEMENT

Diagnostic partagé des groupes de travail

Forces

- Pas de contribution

Faiblesses

- La rénovation de l'habitat ancien : un manque d'informations sur les aides existantes (6)
- Des habitats vides et mal entretenus : le défaut d'entretien extérieur des habitations à Vang Gogh, des locaux loués avec des extérieurs très négligés ...

Enjeux prioritaires

- Développer une politique de communication de proximité sur les aides techniques et financières en matière de rénovation de l'habitat ancien

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Diagnostic partagé des groupes de travail

Forces

- La zone commerciale de la Vendue (9)
- Les commerçants des Vosges qui passent (épicerie) uniquement pour les agriculteurs et anciens agriculteurs (les dimanches)

Faiblesses

- Un très mauvais accès à la télévision et à internet pour les habitants et les entreprises (7)
- Avec l'aménagement de la zone de La Vendue : augmentation de la circulation automobile dans la traversée du village (7)
- La longueur des formalités administratives (permis de construire ...)
- Le manque de commerces de proximité, la viabilité d'un commerce local
- Rue de Villiers : un danger existant au niveau du tournant
- Favoriser le déplacement de l'entreprise Cantonnet pour le côté esthétique

Enjeux prioritaires

- Tout en saluant la création de la zone de la Vendue, anticiper sur ses effets en matière d'accroissement du trafic sur la commune
- Améliorer les conditions d'accès à internet et au réseau numérique

5

DEPLACEMENTS - TRANSPORTS

Diagnostic partagé des groupes de travail

Forces

- Une pratique intelligente du salage des routes par les services municipaux (2)
- Une offre de bus pour Brottes le haut satisfaisant (1)
- Le co-voiturage à développer
- Le taxi-bus (système à la demande dans les communes de la CCPC)

Faiblesses

- Rue de la Chavoie : une chaussée en rénovation, le problème du manque de trottoirs, pas de piste cyclable prévue ... (10)
- La pauvreté de l'offre ferroviaire : « la Haute-Marne a payé le TGV Est, on est oublié » (8)
- Un mauvais salage réalisé par le Conseil général sur les rues d'accès à Chaumont (2)
- Trop de voitures en traversée du village aux heures de pointe (2)
- Le problème d'accessibilité au bus pour les personnes âgées, les personnes ayant un handicap (1)
- Trop peu de bus sur Brottes le bas en milieu de journée
- L'aménagement de la desserte bus : il serait éventuellement intéressant de passer par l'avenue de la République pour se rendre aux grandes surfaces (Géant casino ...). Aujourd'hui, obligé de faire un arrêt au centre ville
- L'absence d'enfouissement des réseaux aériens alors que des gros travaux de chaussées sont réalisés

Enjeux prioritaires

- Avoir une approche globale des aménagements à réaliser (trottoirs, piste cyclable, enfouissement réseaux ...) lors de la rénovation de la chaussée
- Disposer d'une offre ferroviaire de qualité

SERVICES A LA POPULATION

Diagnostic partagé des groupes de travail

Forces

- Une déchetterie bien conçue et aménagée (légers problèmes de qualité d'accueil dans certains cas) (7)
- Le portage des repas (2)
- Les aides aux personnes âgées (allocataires ASPA, les activités de la semaine bleue ...) (2)
- La présence d'une salle pour les jeunes et d'une salle pour les aînés (1)
- Le pôle de santé de la Vendue : pédicure, kinésithérapeute, possibilités de stationnement ... (1)

Faiblesses

- Une mauvaise isolation phonique de la salle des fêtes, un parking insuffisant (7)
- Un manque de structures (halte-garderie, crèche) (5)
- Pourquoi pas un petit marché le dimanche matin (2)
- Pas assez d'échanges de services entre les voisins (ex : au mois d'août, pas de dépôt de pain, pour les personnes âgées, difficulté à se rendre à la boulangerie ...), développer l'entraide entre les personnes (ex. garde d'enfants, bricolage, jardinage ...°(2)
- Besoin d'une antenne pour diffuser de l'information administrative (santé, aides possibles comme le portage des repas ...) pour les personnes âgées

Enjeux prioritaires

- Poursuivre l'action entreprise au niveau de la déchetterie
- Agir pour réduire les nuisances liées aux activités festives qui se déroulent à la salle des fêtes
- Développer une offre de garderie en lien avec les besoins locaux

Hiérarchisation des enjeux :

Les participants ont adapté une position relativement équilibré quant à la priorisation des thématiques. En effet, quatre thématiques ont reçu un nombre de points proches :

- les services à la population : 28 points,
- les déplacements et les transports : 26 points,
- le développement économique : 23 points,
- le patrimoine et les ressources naturelles : 25 points.

Seule la thématique de l'habitat a fait l'objet d'une faible notation : 6 points.

Tableau récapitulatif des 9 enjeux prioritaires :

▪ Tout en saluant la création de la zone de la Vendue, anticiper sur ses effets en matière d'accroissement du trafic sur la commune	16
▪ Protéger, entretenir et valoriser à des fins de loisirs les espaces naturels et différents sentiers et autres cheminements de la commune	14
▪ Avoir une approche globale des aménagements à réaliser (trottoir, piste cyclable, enfouissement réseaux ...) lors de la rénovation de la chaussée	10
▪ Disposer d'une offre ferroviaire de qualité	8
▪ Poursuivre l'action entreprise au niveau de la déchetterie	7
▪ Réduire les nuisances liées aux activités festives qui se déroulent à la salle des fêtes	7
▪ Améliorer les conditions d'accès à internet et au réseau numérique	7
▪ Développer une politique de communication de proximité sur les aides techniques et financières en matière de rénovation de l'habitat ancien	6
▪ Développer une offre de garderie en lien avec les besoins locaux	5